

SOCIETE DES AMIS DU MUSEE DE CLUNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU LUNDI 4 OCTOBRE 2021

COMPTE-RENDU

L'Assemblée générale de la Société des amis du musée de Cluny s'est réunie à l'Enclos Rey, 98 bis rue du Théâtre 75015 Paris.

42 membres étaient présents et 122 représentés, soit un total de 164 : le quorum de 10% des adhérents, soit 54, est largement dépassé.

L'ordre du jour était le suivant :

En introduction, point sur la réouverture du musée par Séverine Lepape, Directrice du musée. Puis :

1. Rapport moral de la Présidente (Résolution n° 1)
2. Rapport financier, approbation des comptes 2020 (Résolution n°2)
3. Affectation du résultat 2020 au fonds associatif (Résolution n°3)
4. Présentation du Budget 2021 et approbation (Résolution n°4)
5. Présentation et approbation de la nouvelle grille tarifaire applicable aux adhésions à compter du 1^{er} janvier 2022 (Résolution n°5)
6. Election des membres du nouveau Conseil d'administration 2021/2025, conformément à l'article 8 des statuts (Résolution n°6)
7. Questions diverses.

INTRODUCTION PAR SEVERINE LEPAPE , DIRECTRICE DU MUSEE DE CLUNY

La rénovation des bâtiments est achevée, l'installation du matériel support de la muséographie s'achève. Va pouvoir démarrer la réinstallation des collections. L'objectif d'une réouverture fin mars 2022 est maintenu. L'inauguration officielle aura lieu après les élections présidentielles. Les Amis seront invités à venir découvrir le nouveau musée en avant-première. Pour la première fois, l'ensemble des tapisseries de la Dame à la Licorne seront exposées dans un musée de province, aux Abattoirs de Toulouse, où elles dialogueront avec des œuvres d'artistes contemporains. L'exposition, intitulée « La dame à la licorne, médiévale et si contemporaine » se tiendra du 30 octobre au 16 janvier 2022.

Les activités culturelles vont reprendre avec une offre enrichie, plusieurs expositions verront le jour au moment de la réouverture : les Arts dans la Toulouse du XIV^e siècle (commissariat : Béatrice de Chancel- Bardelot), les acquisitions récentes, l'histoire du musée.

1-RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE , Martine Tridde-Mazloun

La Présidente remercie les présents pour leur fidélité.

La mandature écoulée (2017/2021) aura vu la profonde rénovation du musée de Cluny, pour laquelle **la Société des Amis s'est mobilisée généreusement** (son soutien financier s'élève au total à 140.000 euros, notamment pour la création d'un Café des Amis), tandis qu'elle continuait à développer son action pour le rayonnement du musée :

poursuite **des acquisitions** pour le compte de ce dernier (Tableau reliquaire en 2017, aquarelle de Victor Jean Nicolle en 2019),

participation au financement **des activités culturelles** proposées par le musée en dehors des heures de visites,

illustration des grandes expositions réalisées par le musée de Cluny , **dans Ephemeris et Millefleurs ,**

Sur proposition de Claude Gauvard, membre du Conseil d'administration, **don de 68.300 euros pour la réalisation d'une table numérique dans la salle Notre-Dame,**

contribution à une meilleure connaissance de la cathédrale grâce à un **numéro spécial de Millefleurs, paru peu après le tragique incendie du 15 avril 2019.**

La vie de l'Association a également été marquée par **la reconnaissance par l'Etat de sa mission d'intérêt général** le 16 avril 2020, lui donnant ainsi la capacité à recevoir des legs dans des conditions fiscales optimales. Les nouveaux statuts de l'Association approuvés en Assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2020 font mention de cette reconnaissance.

Malgré les travaux, les grèves et la pandémie, l'Association est restée active grâce à **la fidélité d'un socle important de membres** :642 au 31 décembre 2020 (ils étaient 762 en 2017), à **la présence efficace et dévouée de ses bénévoles, à l'engagement et au professionnalisme des membres du Bureau et du Conseil.** La Présidente salue leur action avec reconnaissance .Sa gratitude s'adresse à l'équipe de bénévoles :

Eliane Blondel, Evelyne Bonnard-Chappuis, Cécile Faugier, Josette Gandin, Dominique Hermier, Axelle Janiak, Elisabeth Lorival, Pauline Mansas, Josiane Polydore, Elisabeth Pommereau, Nathalie Puech-Robert.

Pendant la mandature écoulée , hors année 2020/21, **plus d'une centaine de membres de l'Association aura pu chaque année participer aux nombreuses sorties,** visites, excursions, voyages proposés à Paris, en France et à l'étranger ..(25 activités ont figuré chaque année en moyenne dans le programme élaboré par l'équipe de bénévoles).Les activités se sont bien entendu interrompues entre mars et septembre 2020 puis d'octobre 2020 à juillet 2021.

Ce sont tout de même 12 activités qui ont pu avoir lieu en 2020 (notamment les excursions à Vézelay, à Chaalis, à Troyes) avec 379 inscriptions. Toutes les sorties annulées ont fait l'objet d'un remboursement (11.000 euros au total) et tous les reports réalisables ont été proposés. En revanche le voyage prévu en juin 2020 en Angleterre a été définitivement annulé.

Depuis 2017 le **Conseil d'administration s'est réuni 12 fois**, le Bureau 10 fois. En 2020 toutes les réunions se sont tenues en visio-conférence.

L'Association a poursuivi ses travaux d'amélioration de son système d'information, notamment dans la perspective du développement du télétravail, et de ses fichiers : ce sont 850 destinataires qui reçoivent aujourd'hui **la lettre électronique bimestrielle « Ephemeris »**, réalisée par Axelle Janiak et qui s'est enrichie de nouvelles collaborations (les jeunes doctorants du groupe Questes) et de nouvelles rubriques.

Renforcer la présence et la communication de la Société des Amis fait partie de nos priorités et les résultats sont là : nos différents moyens de communication ont progressé en visibilité, certains ayant doublé le nombre de leurs contacts au cours de l'année 2019 : 300 visiteurs par mois pour le site **internet**, 1523 followers **sur Twitter**, 395 abonnés **sur Facebook**... tandis que les différentes livraisons de **Millefleurs** rencontrent un grand succès : en 2019 un numéro spécial sur Notre-Dame, en 2020 sur les sciences et l'art, et bientôt sur la réouverture du musée.

Le comité éditorial de Millefleurs réunit Jacqueline Cerquiligny-Toulet, Bruno Dumézil, Claude Gauvard, Gérard Bonos, Djenane Tager, Alain Cochard, Raphaëlle Roux, Valérie Bougaud, François de Coustin, Martine Tridde-Mazloum, avec le concours du groupe Questes.

Le Prix de la Dame à la Licorne, décerné au nom des Amis du musée de Cluny et d'un montant de 2000 euros, s'est désormais imposé chez les médiévistes. Le jury indépendant est présidé par Christian Giacomotto et réunit Jacqueline Cerquiligny-Toulet, François de Coustin, Jean-Marie Guillouët, Enrique Leon, Olivier Matteoni, Patricia Stirnemann, Catherine Vincent et le dernier lauréat, cette année Bruno Dumézil pour « Le baptême de Clovis ». En 2019 c'est « Le bestiaire du pape » d'Agostino Paravicini-Bagliani qui a reçu le Prix, en 2018, « Le monde syriaque » de Françoise Briquel-Chantonnet et Muriel Debié ainsi que « Le secret du prince » de Jean-Baptiste Santamaria. En 2017 « La collection Gaignières » d'Anne Ritz-Guilbert.

Pour cette nouvelle mandature qui démarre, de nouveaux chantiers sont en développement et de nouveaux défis seront à relever, qui mobiliseront toutes les énergies :

Le programme Circum Cantum, une histoire du Moyen Âge au fil des chansons, une web série destinée aux écoles, conçue et réalisée par la Compagnie La Camera Delle Lacrime.

La poursuite du partenariat avec le Groupe Questes et le Théâtre de la Huchette autour de la littérature médiévale.

La création d'un club « Les jeunes Amis du musée de Cluny »

La reconquête des adhérents à l'occasion de la réouverture du musée et la reprise des grandes expositions.

Résolution n°1 : le Rapport moral est approuvé à l'unanimité

2- RAPPORT FINANCIER : APPROBATION DES COMPTES 2020

Par Eric Bussy, Trésorier

L'exercice 2020 reflète la situation exceptionnelle engendrée par la pandémie , avec des produits (56.052 euros) en baisse de moitié par rapport à l'année précédente, baisse dûe à la diminution sensible des adhésions et des renouvellements, ainsi qu'à la chute du nombre des activités au programme.

Le montant très modeste des charges fixes permet une corrélation forte entre recettes et dépenses (44.056 euros)et le maintien d'une situation financière parfaitement saine.

La recette exceptionnelle enregistrée grâce au legs de madame Baudrez (20.000 euros)entraîne un résultat de l'année proche de celui enregistré habituellement (+32.000 euros)

La trésorerie de l'Association augmente à dûe concurrence et s'établit en fin d'exercice à 240.300 euros.

Le Bilan n'appelle pas de remarques particulières, l'Association ayant très peu d'immobilisations, très peu de dettes et de provisions pour risques et charges.

Résolution n°2 : l'Assemblée générale prend acte du Rapport financier et l'approuve à l'unanimité. Elle donne quitus pour les comptes 2020.

3- AFFECTATION DU RESULTAT 2020 AU FONDS ASSOCIATIF

Résolution n°3 : l'Assemblée générale approuve l'affectation du résultat 2020 au fonds associatif.

4- PRESENTATION DU BUDGET 2021 ET APPROBATION

Le Budget 2021 reflète les incertitudes de la période : il est bâti prudemment avec des prévisions de recettes d'adhésions égales à celles de 2020 (40.000 euros) et des produits d'inscription aux activités (20.000 euros) en hausse par rapport au résultat de l'an passé (14.500 euros) mais très inférieurs à ceux de 2019 (60.000 euros)

Les charges ordinaires(fonctionnement, communication et organisation des activités) suivent la même évolution et s'établissent à 56.000 euros, en hausse par rapport au résultat 2020 (42.000 euros)

Le financement de la table numérique figure en totalité sur l'exercice (68.300 euros), provoquant exceptionnellement une prévision de résultat négatif, à hauteur de 37.000 euros. Dans la conjoncture actuelle , il n'a pas semblé possible de faire appel aux dons pour en réduire l'impact financier.

La trésorerie prévisionnelle de fin d'exercice s'établit à 180.000 euros.

Résolution n°4 : l'Assemblée générale approuve à l'unanimité moins une abstention le Budget 2021 et notamment le financement de la table numérique

5- PRESENTATION ET APPROBATION DE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE AUX ADHESIONS ET RENOUELEMENTS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022

Après examen de la grille (tarifs et contreparties)appliquée par l'Association et comparaison avec des Associations similaires, nous sommes amenés à proposer une réévaluation des tarifs d'adhésion et de renouvellement :50 euros au lieu de 40 pour les adhésions simples (les « Amis »), 120 euros au lieu de 100 pour les sociétaires, 500 au lieu de 400 pour les bienfaiteurs.

Cette refonte s'accompagne de quelques nouveautés : la catégorie « Jeune Ami » s'adresse désormais aux adhérents de moins de 35 ans (au lieu de 26 aujourd'hui) ;

les contreparties sont précisées et enrichies (invitations aux vernissages, réduction au Café des Amis, invitation à la remise du Prix de la Dame à la Licorne...);

la catégorie « Mécène » (3000 euros sans changement) est également ouverte désormais aux personnes morales avec un versement déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60%.(Conséquence de la reconnaissance d'intérêt général)

Les options « Duo/couple » demeurent , avec des réductions tarifaires.

Les réductions fiscales (réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% des versements pour les personnes physiques sociétaires, bienfaiteurs ou mécènes) sont confirmées.

Résolution n°5 : la nouvelle grille tarifaire applicable , à compter du 1^{er} janvier 2022, aux adhésions et aux renouvellements d'adhésion à la Société des Amis du musée de Cluny, est approuvée à l'unanimité.

6- ELECTION DES MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION , CONFORMEMENT A L'ARTICLE 8 DES STATUTS :

Le mandat de quatre ans s'achève pour l'ensemble des administrateurs de la Société des Amis du musée de Cluny.

4 administrateurs ne souhaitent pas se représenter : Alice Balazy, Gilles Benoist , Claude Coupry, Pierre Maréchal. La Présidente salue leur action et leur engagement au sein de l'Association.

Notre ami et précieux membre du Conseil, Etienne Eisenmann, est décédé en 2020 . La Présidente salue sa mémoire et exprime sa reconnaissance pour tout ce que l'association lui doit.

7 candidats nouveaux se présentent à vos suffrages :

Etienne Anheim, historien du Moyen-Âge, directeur d'études et directeur des éditions à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Nicolas Baverez, avocat près la Cour d'appel de Paris, historien, essayiste

Philippe Chalmin, historien et économiste, essayiste, enseignant

Philippe Guillet, médecin retraité, doctorant en histoire des sciences médiévales à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

Patrick Hourcade, directeur artistique, commissaire d'exposition, écrivain.

Axelle Janiak, doctorante en histoire de l'art, ingénieure au Centre National de Recherches Scientifiques.

Valérie Vesque- Jeancard, ancienne directrice générale déléguée de la Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais, directrice déléguée d'un grand groupe du Bâtiment et Travaux Publics.

Les 13 administrateurs sortants dont les noms suivent , se représentent :

Laurent Albaret

Gérard Bonos

Jean-Patrice Boudet

Eric Bussy

Dominique Chevalier

François de Coustin

Jacques Dalarun

Laurence Fligny

Hélène Font

Judith Förstel

Claude Gauvard

Philippe Plagnieux

Martine Tridde-Mazloun

L'Assemblée générale procède au vote à bulletins secrets .

Elle élit les 20 candidats, administrateurs du Conseil d'administration de la Société des Amis du musée de Cluny , pour une durée de quatre ans, avec les résultats suivants :

Votants 159

Exprimés 159

Ont obtenu 159 suffrages : Laurent Albaret, Gérard Bonos, Jean-Patrice Boudet, Eric Bussy, Philippe Chalmin, François de Coustin, Jacques Dalarun, Laurence Fligny, Hélène Font, Judith Förstel, Claude Gauvard, Philippe Guillet, Philippe Plagnieux, Martine Tridde-Mazloun, Valérie Vesque-Jeancard.

Ont obtenu 158 suffrages : Etienne Anheim, Nicolas Baverez, Dominique Chevalier, Patrick Hourcade, Axelle Janiak.

Résolution n°6 : L'Assemblée générale approuve les résultats du vote et l'élection des 20 membres du nouveau Conseil d'administration pour 4 ans.

7-Questions diverses :

néant

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 20h30.